

UAOTL/AUTLO

Union Africaine des organisations des
Transports et de la Logistique

African Union of Transport Organizations
and Logistics

União Africana de Organizações de
Transportes e Logística

الإتحاد الإفريقي لمنظمات النقل و اللوجستيك



Avant-propos



A l'initiative de l'Organisation Démocratique des Professionnels du Transport **ODPT**, membre de l'Organisation Démocratique du Travail **Odt** ; du Royaume du Maroc.

- Et partant du constat relatif aux innombrables difficultés rencontrées pour la traduction effective des politiques des Transports et de la Logistique sur le continent Africain.
- Ces difficultés multiples et variées intéressent plusieurs disciplines en relation directes et indirectes à la problématique du transport:
- Les Lois régissant la mobilité des biens, des marchandises et des personnes.
- Les difficultés rencontrées par les usagers : pour l'obtention des Visas par exemple.
- Les difficultés rencontrés aux postes frontaliers avec les services douaniers.
- L'ignorance et le manque du Savoir et de la Connaissance.
- Les problèmes liés à la Sécurité et le maintien de la paix ; à la Formation ; à la Recherche , aux Relations Internationales et l'Environnementetc.



Et c'est pour **aider** à **atténuer** ces différentes et multiples difficultés

que l'**UAOTL** voit le jour .

L'Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique propose les démarches suivantes:

➤ Un diagnostic pointilleux et rigoureux des entraves relatives au non débouchement des politiques des transports adoptés pour pouvoir proposer les solutions adéquates
Ce diagnostic se portera sur les axes suivants :

- ✓ Les lois régissant le transport sur le continent et le besoin pressant de conclure des accords bilatéraux entre les pays à frontières communes.
- ✓ Pousser nos décideurs politiques à travailler sur un programme d'Union Continentale basées sur, une libre circulation des biens et des personnes, la constitution d'un marché unique à l'instar des autres continents l'Europe et Les pays du Golf cités en exemple.
- ✓ Consolider et fructifier les relations Sud – Sud, dans le but de réduire la pauvreté; participer au développement humain.
- ✓ apporter l'aide nécessaire pour le maintient de la paix, du développement durable et l'acquisition des richesses.



Identification



L'UAOTL

est l'Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique:

À caractère non-gouvernementale.

Multidisciplinaire.

Elle est constituée de plusieurs pays Africains,

Cette Union regroupe :

- ✓ Le transport sous ses différentes formes : terrestre, maritime, aérien et ferroviaire.
- ✓ La logistique.
- ✓ la Formation, la formation continu et la formation professionnelle
- ✓ La recherche et les études relatives aux différents métiers des transports et de la Logistique.
- ✓ La sécurité des biens et des personnes et la sécurité routière.
- ✓ L'environnement.



Elle est également constituée:

- ✓ Des instances nationales régionales ou continentales Africaines spécialisées dans le domaine des transports.
- ✓ Des acteurs professionnels.
- ✓ Des associations nationales et régionales.
- ✓ Des organisations Africaines œuvrant dans le domaine des transports et de la logistique.
- ✓ Ainsi que les métiers annexes et parallèles.



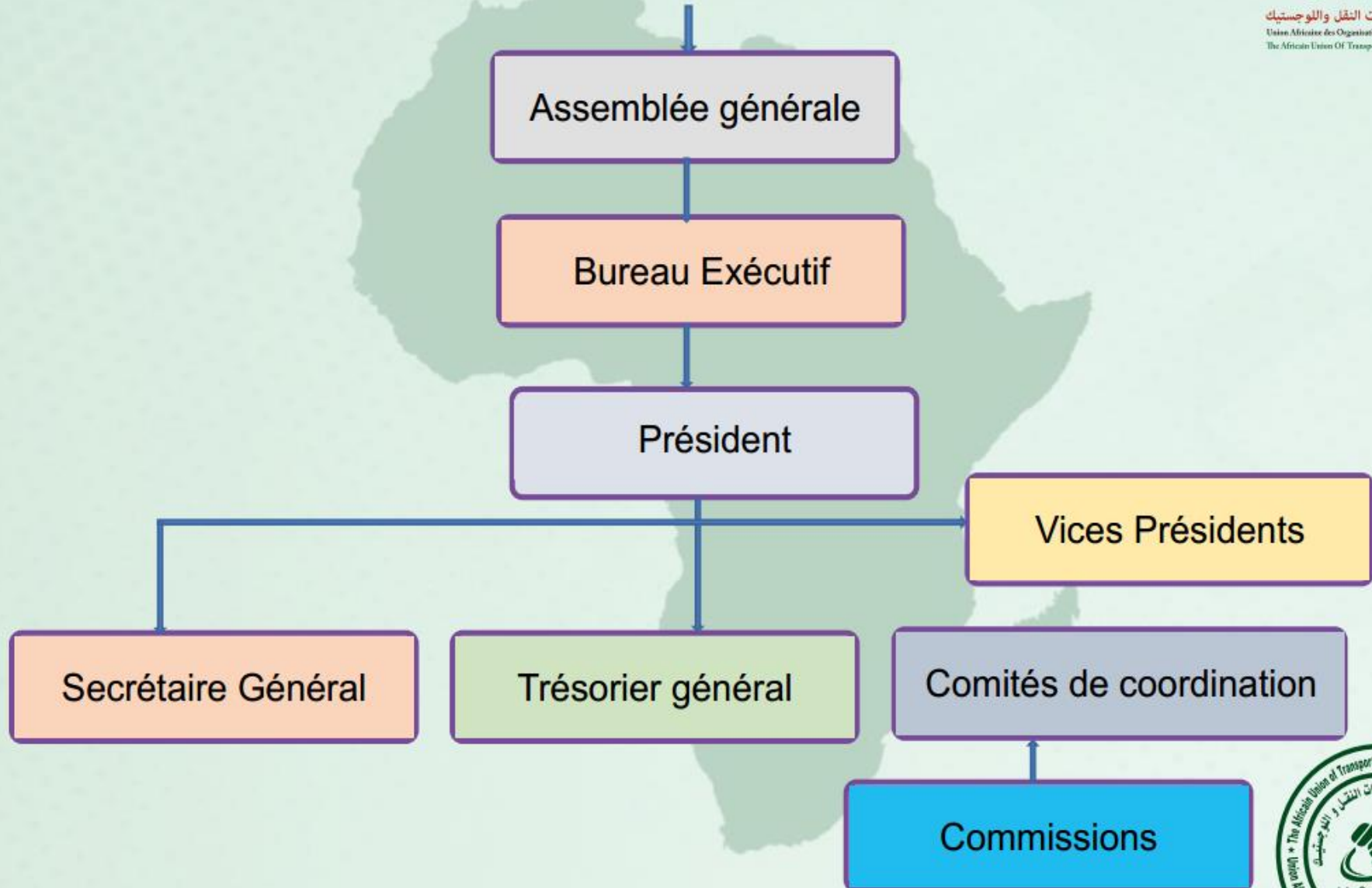
Structure de l'UAOTL



Organigramme



الإتحاد الإفريقي لمنظمات النقل واللوجستيات
Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique
The African Union Of Transportation and Logistics Organisations



L'administration de l'UAOTL

Pour réaliser les buts tracés lors de l'Assemblée Constitutive de l'Union et répondre aux attentes des différents secteurs membres ; une combinaison de moyens humains et financiers est nécessaire:

- Le conseil présidentiel.
- Le bureau exécutif.
- Le secrétariat général.



Des **comités** spéciales sont issus de l'Union, elle ont un rôle essentiel et important pour exécuter les études relatives à leurs spécialités et les présenter à la présidence pour approbation elles sont au nombre de six :

- ✓ Le Comité du Transport et de la Logistique.
- ✓ Le Comité des Etudes et Projets.
- ✓ Le Comité Financière et contrôles de gestion.
- ✓ Le Comité des relations international.
- ✓ Le Comité des règlements et convention.
- ✓ Le Comité de la formation et sécurité.



Les Objectifs de l'UAOTL



- Renforcer l'unité, la solidarité et la collaboration entre les différentes organisations et institutions des pays africains membres de l'union, pour augmenter le rythme du développement économique et social en Afrique.
- Assurer la qualification des ressources humaines à travers la formation de base et la formation continue, pour en faire un élément efficient et engagé dans le système de développement économique et social.
- Encourager la jeunesse africaine pour intégrer les écoles et instituts de formation du secteur du transport et de la logistique, afin de le développer dans le continent africain et y inciter aux investissements porteurs.
- Affronter avec détermination toutes formes de défis pour assurer la continuité avec les changements économiques, sociaux et structurels que connaît le monde actuel.
- Consolider une vision commune entre les différentes interfaces afin de renforcer l'économie Africaine et répondre aux besoins des populations du continent
- Adopter la politique des partenariats entre les différentes organisations concernées ainsi que la société civile, et le secteur privé.



- Participer effectivement à la mise en place de systèmes communs pour la résolution de tous types de conflits au sein du continent, et ce par la diffusion de la culture de la paix, de la sécurité et de la stabilité pour atteindre les objectifs du développement et combattre les aléas de la pauvreté, de la fragilité et des maladies.
- Intégrer totalement les programmes et les politiques publiques et privées, visant le développement et le renforcement des principes de la collaboration fructueuse Sud- Sud, dans le domaine du transport et de la logistique.
- Assurer l'échange des expériences entre les différents pays membres dans les différents domaines, principalement la formation et l'organisation dans le secteur du transport et de la logistique.
- Veiller à la coordination entre la législation et les lois des pays membres, pour assurer les services demandés dans les meilleures conditions.



➤ Encourager la recherche scientifique et académique afin d'assurer toutes les solutions scientifiques et méthodologiques aux différentes problématiques qui peuvent entraver le secteur du transport et de la logistique dans le continent; et ce par la mise en œuvre de partenariat avec les universités, instituts et cabinets d'étude, ainsi que les administrations publiques spécialisées.

Faire impérativement connaître les initiatives et les programmes planifiés par l'Union au niveau continental, régional et international, par des actions de sensibilisation, de communication continue, ainsi que des conférences et de la recherche scientifique.

Attirer l'attention sur les différents obstacles et contraintes qui entravent le secteur du transport et la logistique au sein du continent pour trouver les solutions possibles et adéquates, afin de promouvoir le secteur.



Adhésion à l'UAOTL



- Une demande d'adhésion doit être nécessairement présentée par les membres, organisations et instances dûment habilitées au comité Exécutif de L'Union.
- L'admission n'est définitive qu'après la validation de la majorité, représentée par les deux tiers des membres du bureau exécutif.
- Les membres s'engagent à respecter les statuts ainsi que toutes les décisions prises par les organes de l'Union.



Ressources financières



les ressources de l'union sont :

- Les adhésions; cotisations annuelles et continues et contribution des membres et des adhérents.
- Les participations exceptionnelles.
- Les aides proposées par les pays membres, les différentes organisations, les instances, régionales; nationales et internationales.
- Les dons; Sponsors et subventions.
- Les crédits programmés par l'Union.
- Les bénéfices découlant des activités de l'Union dans le cadre des programmes de formation, études techniques et stratégiques relatives aux intérêts de l'Union.
- Et toutes autres sources légales.



Le Président
de l'Union Africaine des Organisations des Transport et
de la Logistique,
les membres du bureau exécutif,
le secrétariat général
les membres des comités.

**Vous remercient pour votre invitation et vous
souhaitent un bon séjour à Abuja, ils implorent le
Bon DIEU pour vous guider dans vos nobles
taches et que la réussite soit à vos cotés.**



**Merci pour
votre Attention.**

